



Colloque

Pratique de l'ETP en ville: le rôle du médecin libéral

Mardi 14 avril 2015



**Session 2 : ETP en ville**  
Animation: Dr Patrick ASSYAG

Qu'en attendent les patients ?

Catherine OLLIVET, Présidente CISS IDF

28 Bd Pereire Nord 75017 PARIS

[catherine.ollivet@ciss-idf.com](mailto:catherine.ollivet@ciss-idf.com)

En partenariat avec



Pôle de ressources  
en éducation thérapeutique

# Le Collectif Inter associatif sur la santé d'Ile de France

- **35 associations agréées à représenter les Usagers = pluralité des regards sur la santé**

ADMD ; AFA ; AFDIAG ; AFD-IDF ; AFH ; AFM-TELETHON ; AFTOC-IDF ; AFVD ; AHP-IDF ; AIDES-IDF ; ALLIANCE DU CŒUR-IDF ; AMR-IDF ; APF-IDF ; ARGOS2001 ; ASBH ; ASP FONDATRICE ; ASSOCIATION GUY RENARD ; CODIFALZHEIMER-IDF ; CORERPA-IDF ; FIBROMYALGIE-FRANCE ; FNAIR-PARIS ; FNATH-PARIS ; FRANCE ADOT ; GENERATIONS 13 ; GIRC-IDF ; GRAF ; LE LIEN-IDF ; LIGUE CONTRE LE CANCER-PARIS ; MAIN DANS LA MAIN ; SKIZO OUI ; TRANSHEPATE-IDF ; UNAFAM-92 ; URAF ; URAPEI-IDF ; VIE LIBRE- IDF.

- **Un financement essentiellement ARS IDF « Démocratie en Santé ».**
- **Des partenariats avec les fédérations et unions régionales pour la formation des Représentants des Usagers et la défense de tous les usagers du système de santé en Ile de France.**
- **Un fonctionnement basé sur le bénévolat actif de son Bureau et de son CA = 1 seule salariée.**
- **Une éthique du partenariat constructif dans l'indépendance.**

# C'est quoi l'ETP pour les patients ?

« Education » un terme particulièrement inadapté à des patients chroniques le plus souvent âgés de plus de 50-60 ans.

- ➔ Confusion historique entre ETP et « recevoir des conseils »
- ➔ Pour quelque malades chroniques = une offre purement hospitalière
- ➔ Pour le CISS IDF :
  - ✓ Une philosophie centrée sur la personne et son parcours en santé ;
  - ✓ Des informations et soutiens prenant en compte ses attentes avant de répondre à ses besoins médicalement identifiés ;
  - ✓ La prise en compte de son environnement humain et matériel pour l'accompagner dans sa maladie chronique au quotidien ;
  - ✓ La reconnaissance de son droit à avoir des projets avec et malgré la maladie chronique.

# Chronicité et enjeux

- ➔ Pour répondre aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle des nombreuses pathologies chroniques et des polyopathologies invalidantes ;
- ➔ Pour répondre aux valeurs éthiques des savoirs partagés soignants/soignés face aux situations individuelles complexes ;
- ➔ Pour concrétiser une prise en compte écologique de la personne malade chronique en ville, à l'hôpital et en établissement médico-social ;
- ➔ Il convient pour cela de :
  - Partager les connaissances mutuelles nécessaires ;
  - Donner à tous, sans discrimination par l'âge ou la maladie chronique, les moyens de mieux prendre soin de soi-même ;
  - De concevoir des programmes sur un territoire de proximité pour en faciliter l'accès ;
  - D'intégrer les proches qui assurent l'accompagnement au quotidien.

# Le savoir faire des associations de malades et/ou de familles

- Elles mettent en œuvre des actions d'accompagnement définies comme faisant partie de l'éducation thérapeutique (selon la loi HPST).
- Elles ont une communication spécifique avec leurs membres et peuvent faire passer des messages ;
- Elles peuvent intervenir, lorsqu'elles y sont invitées, dans les programmes ETP avec des « témoins » patients ou aidants proches, des bénévoles formés qui sont des « pairs » :  
**un atout pour rendre audible la parole « éducative ».**
- Elles contribuent à enrichir et diversifier les regards des professionnels sur la prise en soin et le suivi du patient chronique ;
- Elles peuvent être partenaires, lorsqu'elles y sont invitées, dans une co-construction des programmes au plus près de la réalité des patients chroniques.

## Que le médecin libéral soit

- ➔ **Traitant, référent, pivot, généraliste, spécialiste, de ville, de proximité, de 1<sup>er</sup> recours, de famille...ou tout autre terminologie dont il peut être affublé selon les textes, les interlocuteurs, les administrations, ou les éléments de langage à la mode...**
- ✓ **Il est celui que le patient rencontre le plus souvent dans son parcours en santé, pour lui-même et/ou ses proches ;**
- ✓ **Il est celui qui connaît le mieux le patient dans son écologie personnelle ;**
- ➔ **Pour que la démarche qualité du parcours de santé des malades chroniques ne reste pas une simple affirmation sur papier glacé ;**
- ➔ **Pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins dans les maladies chroniques invalidantes ;**
- ➔ **Pour générer la confiance indispensable à l'éthique du soin ;**

**Il convient de promouvoir un partenariat médecin / patient chronique / associations, dans la reconnaissance mutuelle des compétences propres de chacun.**

# L'ETP en médecine de ville

## Un temps privilégié

- ➔ OÙ l'on traite le patient et non sa maladie ;
- ➔ OÙ l'ensemble des acteurs du parcours en santé peut être associé;
- ➔ Dans un lieu de proximité non « stigmatisant » ;
- ➔ A la condition expresse que l'administration n'enferme pas l'ETP dans un cahier des charges où le patient ne trouvera pas sa place ;
- ➔ A la condition expresse que le médecin se forme ... à oublier le paternalisme de ses anciens.
- ➔ MERCI à vous tous d'avoir accepté de m'écouter... un grand pas vers un partenariat fructueux !

Catherine Ollivet  
Représentant les Usagers